



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2020-2021

NON AUDITÉ
PRÉSENTÉ AU BUREAU DE RÉGIE INTERNE

AU 30 SEPTEMBRE 2020

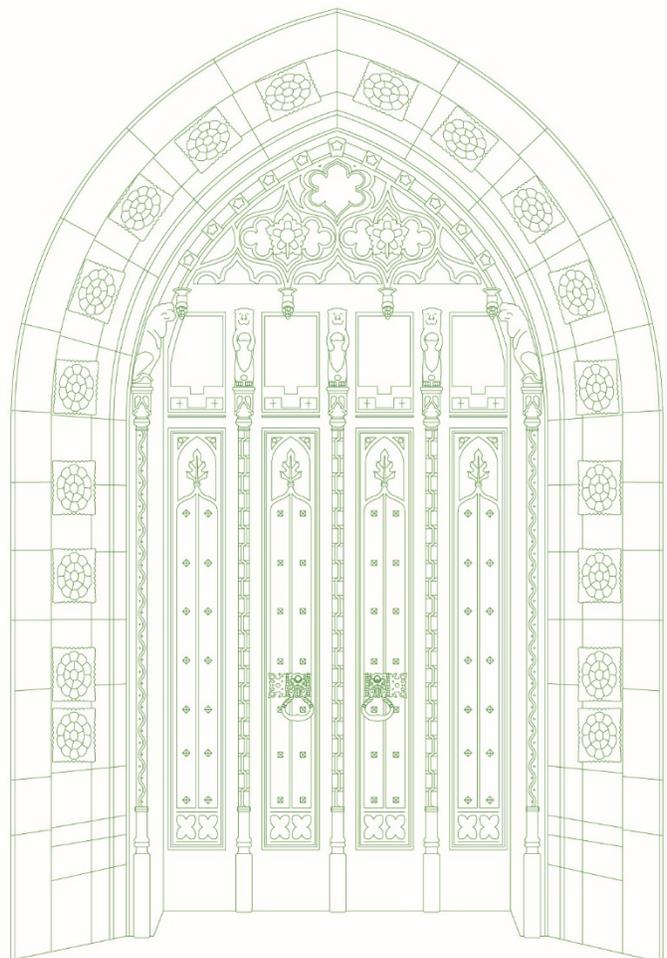


TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	2
2. Présentation	2
3. Risques corporatifs	2
4. Faits saillants des résultats trimestriels au 30 septembre	3
4.1 Analyse des autorisations	4
4.2 Analyse des dépenses	5
4.3 Utilisation du budget au 30 septembre	8
5. Annexe – Renseignements supplémentaires	9

1. Introduction

Le *Rapport financier trimestriel* est présenté au Bureau de régie interne (Bureau) à l'appui d'une surveillance efficace des fonds publics. Il compare les renseignements financiers cumulatifs de l'exercice en cours à ceux du même trimestre de l'exercice précédent.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

2. Présentation

Le présent rapport a été préparé en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses, conformément à la pratique utilisée dans les *Comptes publics du Canada*. Les autorisations comprennent le Budget principal des dépenses de la Chambre des communes et d'autres postes pour le même exercice, lesquels ont été approuvés par le Bureau.

3. Risques corporatifs

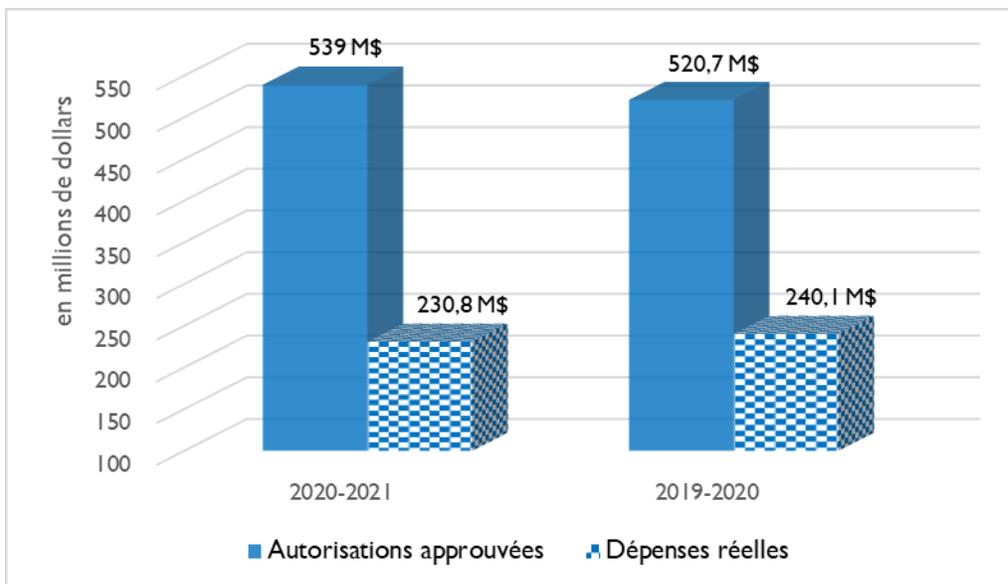
La capacité de l'Administration de la Chambre des communes de réagir rapidement aux diverses pressions exercées sur ses clients, ses employés, son environnement ainsi que ses systèmes et technologies lui permet de donner suite aux initiatives en vertu de La vision et le plan à long terme (VPLT). L'Administration de la Chambre assure donc la disponibilité opérationnelle au moyen de stratégies définies et d'affectations de ressources connexes en vue de garantir une résilience opérationnelle, ainsi que le fonctionnement ininterrompu et efficace des activités de la Chambre des communes. De telles stratégies et affectations permettent des communications plus efficaces et efficientes avec les députés et leurs employés, ainsi qu'avec les employés de l'Administration de la Chambre.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'éclosion de coronavirus (COVID-19) de pandémie mondiale. Bien que la pandémie ait eu des répercussions importantes sur les travaux de la Chambre des communes, la Chambre a réussi à s'adapter à la situation tout en poursuivant ses activités, en fournissant les services requis et en assurant la sécurité des députés, de leur personnel et des employés de l'Administration de la Chambre. Des décisions ont été prises à la suite de recommandations de santé publique visant à modifier la prestation des services, et des ressources ont été consacrées au soutien du travail et de la collaboration en ligne ainsi qu'au soutien d'une nouvelle gamme de services, y compris la tenue de réunions de comité virtuelles et de séances hybrides de la Chambre des communes. La technologie utilisée pour faciliter les travaux parlementaires pendant la pandémie est en constante évolution, et l'Administration de la Chambre continue d'anticiper les besoins de la Chambre des communes et de s'y adapter. Les défis uniques posés par la pandémie ont entraîné des risques financiers cette année, et l'Administration de la Chambre continue de surveiller cette situation sans précédent et en évolution afin d'y réagir de façon appropriée.

4. Faits saillants des résultats trimestriels au 30 septembre

Le graphique suivant présente une comparaison entre les autorisations approuvées par le Bureau pouvant être utilisées et les dépenses réelles au 30 septembre des exercices 2020-2021 et 2019-2020.

Graphique 1. Comparaison entre les autorisations approuvées et les dépenses réelles



Les autorisations totales pour 2020-2021 ont augmenté par rapport à 2019-2020, tandis que les dépenses ont diminué. La Chambre des communes vise continuellement à réduire au minimum, dans la mesure du possible, les demandes de financement supplémentaire, ce qui favorise une utilisation efficace des ressources et évite d'avoir à faire approuver des ressources supplémentaires. L'Administration de la Chambre continuera de surveiller les répercussions financières de la pandémie de COVID-19 et de les prendre en considération tout au long de l'année lors des prises de décisions concernant le financement.

4.1 Analyse des autorisations

Approuvées par le Bureau à la fin du trimestre respectif.

Tableau 1. Comparaison des autorisations approuvées pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2020-2021 et 2019-2020

(en milliers de dollars)

Type	Description	2020-2021	2019-2020	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	114 510	112 139	2 371	2,1
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	42 631	41 418	1 213	2,9
Postes législatifs	Somme partielle	157 141	153 557	3 584	2,3
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	175 576	172 808	2 768	1,6
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	7 755	7 715	40	0,5
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	198 483	186 639	11 844	6,3
Postes non législatifs	Somme partielle	381 815	367 163	14 652	4,0
Total		538 956	520 720	18 236	3,5

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Pour 2020-2021, les autorisations totales approuvées de la Chambre des communes de 539 M\$ comprennent les postes suivants :

- un montant de 516,4 M\$ obtenu par l'intermédiaire du Budget principal des dépenses;
- un montant de 22,6 M\$ obtenu par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses.

Tel que le démontre le tableau ci-dessus, les autorisations totales approuvées de la Chambre des communes pouvant être utilisées au cours de l'exercice 2020-2021 ont augmenté de 18,2 M\$ (3,5 %) par rapport à l'exercice 2019-2020. Les plus importants changements aux autorisations sont les suivants :

- un montant de 5,9 M\$ pour les augmentations économiques de certains employés de l'Administration de la Chambre;
- un montant de 4,4 M\$ pour les investissements importants, dont 1,3 M\$ pour la VPLT;
- un montant de 3,1 M\$ pour les augmentations liées au coût de la vie pour les députés et les agents supérieurs de la Chambre;
- des rajustements budgétaires de 1,7 M\$ pour les agents supérieurs de la Chambre à la suite de l'élection générale;
- un rajustement de 1,2 M\$ aux autorisations législatives pour l'indemnité de session et les rémunérations supplémentaires des députés et des agents supérieurs de la Chambre;
- un montant de 1,2 M\$ pour les régimes d'avantages sociaux des employés (RASE).

4.2 Analyse des dépenses

Tableau 2. Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2020-2021 et 2019-2020

(en milliers de dollars)

Type	Description	2020-2021	2019-2020	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	45 172	50 042	(4 870)	(9,7)
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	20 908	20 709	199	1,0
Postes législatifs	Somme partielle	66 080	70 751	(4 671)	(6,6)
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	73 236	74 690	(1 454)	(1,9)
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	110	1 947	(1 837)	(94,4)
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	91 346	92 721	(1 375)	(1,5)
Postes non législatifs	Somme partielle	164 691	169 357	(4 666)	(2,8)
Total		230 771	240 109	(9 337)	(3,9)

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 3. Comparaison des dépenses cumulatives par article courant pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2020-2021 et 2019-2020

(en milliers de dollars)

Dépenses	2020-2021	2019-2020	Écart (\$)	Écart (%)
Salaires et avantages sociaux	195 034	190 713	4 321	2,3
Transport et télécommunications	7 587	15 732	(8 146)	(51,8)
Services de publicité et d'impression	4 826	4 875	(49)	(1,0)
Services professionnels et spéciaux	5 515	10 273	(4 759)	(46,3)
Locations et licences	9 288	8 378	909	10,9
Réparations et entretien	3 936	3 198	739	23,1
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 625	4 336	(2 711)	(62,5)
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	6 146	7 229	(1 083)	(15,0)
Paiements de transfert	329	373	(44)	(11,9)
Autres	729	629	101	16,0
Total des dépenses brutes	235 016	245 737	(10 722)	(4,4)
Moins les revenus affectés aux dépenses	(4 244)	(5 629)	1 384	(24,6)
Total des dépenses nettes	230 771	240 109	(9 337)	(3,9)

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Les dépenses de 2020-2021 ont diminué de 9,3 M\$ (3,9 %) par rapport à l'exercice précédent. Les plus importants changements aux dépenses par article courant sont expliqués ci-dessous.

Salaires et avantages sociaux

L'augmentation de 4,3 M\$ des dépenses en personnel est principalement attribuable aux augmentations liées au coût de la vie de 2,7 M\$ pour les augmentations annuelles des salaires des employés des députés et de 0,6 M\$ pour l'indemnité de session et les rémunérations supplémentaires des députés, conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, ainsi que de 2,3 M\$ pour les augmentations économiques de certains employés de l'Administration de la Chambre. L'augmentation est compensée par une réduction du nombre d'employés des députés et des agents supérieurs de la Chambre, ainsi que par une diminution des heures supplémentaires et des coûts à temps partiel pour les employés de l'Administration de la Chambre en 2020-2021 en raison de la pandémie de COVID-19 cette année et de l'élection générale l'an dernier.

Transport et télécommunications

La diminution de 8,1 M\$ est principalement attribuable à une diminution des frais de déplacement liés à l'exercice des fonctions parlementaires des députés ainsi qu'à la réduction des activités et déplacements liés aux associations et aux comités en raison de la COVID-19.

Services professionnels et spéciaux

La diminution de 4,8 M\$ est principalement attribuable à une réduction des services d'aide temporaire et de traduction pour les députés et les agents supérieurs de la Chambre, ainsi qu'à une diminution des frais de formation et d'accueil à la Chambre des communes découlant de la COVID-19. De plus, une partie de la diminution peut être attribuée aux différences dans le calendrier de certains paiements versés à des partenaires externes d'une année à l'autre ainsi qu'aux retards des projets. Cette diminution est partiellement compensée par les coûts engagés à l'appui des délibérations virtuelles de la Chambre et des comités.

Réparations et entretien

L'augmentation de 0,7 M\$ est principalement attribuable aux rénovations au 181, rue Queen et aux édifices de la Confédération et de la Justice, ainsi qu'aux coûts associés à la reconfiguration des bureaux de circonscription, conformément aux exigences en matière de santé et de sécurité établies pour la réouverture des bureaux, en raison de la COVID-19.

Services publics, fournitures et approvisionnements

La diminution de 2,7 M\$ est principalement attribuable à la fermeture temporaire des installations de restauration, ce qui a entraîné des réductions de la demande des services de traiteur et de la fréquentation des cafétérias et des restaurants, à la fermeture temporaire du centre d'impression et à une réduction de la demande de fournitures de bureau à l'échelle de la Chambre des communes. Toutes les réductions de la demande et des activités peuvent être attribuées à la COVID-19. Cette diminution est partiellement compensée par l'achat d'articles consommables, comme les masques et le désinfectant pour les mains, utilisés à la Chambre des communes.

Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements

La diminution de 1,1 M\$ est principalement attribuable aux différences dans le calendrier de certains paiements d'une année à l'autre ainsi qu'à la diminution des achats d'équipement liés à l'informatique gérée au nom des circonscriptions. La diminution est partiellement compensée par les coûts engagés à l'appui des délibérations virtuelles de la Chambre et des comités, ainsi que par les coûts engagés pour l'équipement qui permet aux employés de l'Administration de la Chambre de travailler à distance pendant la pandémie de COVID-19.

Revenus

La diminution de 1,4 M\$ est principalement attribuable à une diminution des revenus provenant des services de traiteur, de cafétéria et de restauration, qui s'explique par la fermeture temporaire des installations de restauration en raison de la COVID-19.

4.3 Utilisation du budget au 30 septembre

Tableau 4. Utilisation du budget pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2020-2021 et 2019-2020

(en milliers de dollars)

Type	Description	Autorisations de 2020-2021	Dépenses de 2020-2021	% des dépenses en 2020-2021	Autorisations de 2019-2020	Dépenses de 2019-2020	% des dépenses en 2019-2020
Postes législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	114 510	45 172	39,4	112 139	50 042	44,6
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	42 631	20 908	49,0	41 418	20 709	50,0
Postes législatifs	Somme partielle	157 141	66 080	42,1	153 557	70 751	46,1
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	175 576	73 236	41,7	172 808	74 690	43,2
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	7 755	110	1,4	7 715	1 947	25,2
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	198 483	91 346	46,0	186 639	92 721	49,7
Postes non législatifs	Somme partielle	381 815	164 691	43,1	367 163	169 357	46,1
Total		538 956	230 771	42,8	520 720	240 109	46,1

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions importantes sur tous les aspects des activités de la Chambre des communes. Par conséquent, l'utilisation des autorisations en 2020-2021 a affiché une diminution de 3,3 % par rapport à l'exercice précédent.

5. Annexe – Renseignements supplémentaires

Tableau 5. Dépenses cumulatives par article courant et programme pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2020-2021 et 2019-2020

(en milliers de dollars)

	2020-2021			2019-2020		
	Députés et agents supérieurs de la Chambre, comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2020-2021 Financement au moyen du budget central**	2020-2021 Administration de la Chambre	Députés et agents supérieurs de la Chambre, comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2019-2020 Financement au moyen du budget central**	2019-2020 Administration de la Chambre
Salaires et avantages sociaux*	99 273	2 588	93 172	97 432	3 015	90 265
Transport et télécommunications	4 405	2 183	999	7 986	6 113	1 633
Services de publicité et d'impression	3 495	1 317	15	4 200	632	43
Services professionnels et spéciaux	1 304	802	3 408	3 436	1 084	5 753
Locations et licences	6 199	588	2 500	5 907	701	1 770
Réparations et entretien	268	768	2 900	51	281	2 866
Services publics, fournitures et approvisionnements	497	633	495	535	1 527	2 274
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	766	2 086	3 294	321	2 269	4 639
Paiements de transfert	301	-	28	328	-	45
Autres	188	176	365	251	19	359
Total des dépenses brutes	116 697	11 142	107 177	120 447	15 642	109 648
Moins les revenus affectés aux dépenses	(324)	(5)	(3 915)	(425)	(26)	(5 178)
Total des dépenses nettes	116 373	11 137	103 262	120 022	15 616	104 471

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

*L'indemnité de session et les rémunérations supplémentaires des députés et des agents supérieurs de la Chambre ainsi que les régimes de retraite des députés sont inclus dans *Salaires et avantages sociaux*, sous la colonne *Députés et agents supérieurs de la Chambre, comités, associations parlementaires et échanges parlementaires*.

**Coûts (y compris la partie des RASE correspondante) engagés et gérés par l'Administration de la Chambre à l'appui des députés et des agents supérieurs de la Chambre.